

■ **PROVAL SA**, à Lancy, conseil en informatique, etc. (FOSC du 19.10.2001, p. 8188). Signature collective à deux a été conférée à Rannaud Frédéric, de France, à Préessin-Moëns, F.  
Journal no 2552 du 05.03.2002  
(00378922 / CH-660.1.067.988-9)